COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE
de la
RANDONNÉE PÉDESTRE

SAISON 2024
RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET ORIENTATIONS

1. Le comité directeur et son fonctionnement

1.1. Sa composition

Jusqu'à l'AG élective de novembre 2024, le comité directeur était constitué de 17 membres (5 femmes et 12 hommes), 10 au titre du collège des comités départementaux et 7 au titre du collège général. Depuis l'AG élective du 7 novembre, il est constitué de 18 membres (6 femmes, 12 hommes), 12 au titre du collège des comités et 6 au titre du collège général. Le poste du collège médecin et 5 postes du collège général sont vacants. Les membres sont élus pour un mandat de 4 ans.

Au cours de l'année 2024, le comité directeur régional s'est réuni 5 fois à la Maison Départementale des Sports de Ploufragan (22).

Le bureau actuel comprend 8 membres : le président, Alain Le Gall ; 3 vice-président.e.s, Béatrice Magdeleine, Serge Nilly, Raymonde Séchet (également présidente de la Commission Régionale Pratiques Adhésion); la secrétaire, Isabelle Bielle ; le trésorier, Bernard Corby ; Didier Janson, président de la Commission Régionale Formations et Annick Le Barillec, présidente de la Commission Régionale Sentiers et Itinéraires.

Les membres du bureau se réunissent régulièrement en visioconférence, pour assurer la continuité des actions et préparer les réunions de comité directeur.

1.2. Son rôle

Le Comité régional a pour missions principales :

- Accompagner les comités départementaux dans le développement, la diversification et la promotion de la marche, de la pratique de la randonnée sous toutes ses formes et auprès de tous les publics.
- Proposer une offre de formation qui permettent à toutes et tous, pratiquants, baliseurs, aménageurs, animateurs, dirigeants, salariés, de pouvoir exceller dans leur domaine de compétence.
- Œuvrer pour une mise en valeur des itinéraires (GR®, GR® de Pays, et PR)
- Représenter et promouvoir la Fédération auprès des pouvoirs publics, des administrations régionales et des acteurs régionaux dans le domaine du sport, du tourisme, de la santé notamment.

Tout au long de l'année, le Comité régional est également impliqué dans le développement des actions de la Fédération avec la participation des élus aux divers rendez-vous fédéraux, réunions, regroupements, groupes de travail...

2. Commission Régionale Sentiers et Itinéraires

Présidée par Annick Le Barillec

2.1. Les GR® et GR® de Pays, le tour de la Bretagne

Près de 20 500 kilomètres d'itinéraires balisés peuvent être parcourus en Bretagne. Les 567 baliseurs aménageurs officiels, une des forces vives de la FFRandonnée, en sont les principaux artisans.

La commission a poursuivi le travail de valorisation du GR® 37 « cœur de Bretagne », élu GR® préféré des Français 2024 avec une remise officielle du trophée en présence des représentants de la Fédération et des partenaires locaux et touristiques. D'autres actions comme la parution de nouvelles publications pour ce GR®, sont encore à venir afin d'en faire un itinéraire attractif pour l'itinérance.

La commission a relancé les démarches pour valoriser un « Grand tour de Bretagne » par les GR® qui repose sur la combinaison d'itinéraires de Grande Randonnée® déjà existants avec pour objectif de l'inscrire au Réseau des Grands Itinéraires Pédestres (RGIP).
En appui des comités départementaux, des modifications et des améliorations sur le réseau GR® et GR® de Pays ont été validées par la commission, permettant d'assurer la continuité des itinéraires. Pour les Comités, il est nécessaire d'assurer une veille permanente sur les sentiers afin de mettre en place des itinéraires de substitutions lors de dégradations liées aux intempéries, puis d'informer les utilisateurs des modifications survenues. Fin 2023, la tempête Ciaran ayant entrainé de nombreux dégâts dans les forêts domaniales, une étroite collaboration avec les agents de l'ONF a été nécessaire pour assurer la continuité des GR® impactés.

2.2. Liens avec les structures environnementales et touristiques

En étroite concertation avec les acteurs territoriaux (gestionnaires de sites naturels, structures touristiques ou collectivités locales), les Comités participent aux actions d'aménagement et de promotion des itinéraires, afin de concilier, les pratiques de randonnée avec la préservation des milieux traversés. Depuis quelques années, des coureurs à pied ont tenté de parcourir les 2 000 km du GR® 34 en un temps record. En 2025, le Comité ne soutiendra plus l'organisation de ces compétitions éloignées des objectifs premiers de la randonnée et en contradiction avec un respect environnemental des sentiers côtiers et des espaces naturels.

2.3. Les publications

2.3.1. Les topo-guides

Premier éditeur de guides de randonnée en France, la FFRandonnée propose un catalogue régulièrement remis à jour de 230 titres sur toute la France. 20 titres figurent au catalogue breton dont 5 rééditions et 1 réimpression. En 2024, la baisse des ventes de topoguides s'est poursuivie. 28 268 topos (contre 32 037 exemplaires en 2023) ont été vendus par la Sofédis - réseau de distribution de la Fédération ; s'y ajoute la vente directe dans les Comités. 6 titres de Bretagne figurent dans le top 20 des meilleures ventes 2024. Pour 2025, sont prévues 4 rééditions et la sortie du nouveau topoguide « De Lorient à Pontivy - Scorff Blavet Océan ».

2.3.2. Les Topocartes

Un nouveau format de valorisation des itinéraires appelé « topocarte » est proposé par la Fédération pour les itinérances comprises entre une semaine à 10 jours.
La topocarte « Les Portes de Cornouaille » (Finistère) est parue en 2024. « Le Tour du Pays Malouin » (Ille-et-Vilaine) et « La Presqu'ile de Rhuys » (Morbihan) sortiront en librairies courant 2025.

2.4. L'application mobile MaRando®

La FFRandonnée a poursuivi le développement de son application mobile MaRando®. Destinée à l'ensemble des pratiquants, licenciés ou non, elle offre une large gamme d'itinéraires suivis par les Comités départementaux. Cette application permet d'accompagner les randonneurs dans l'organisation de leurs sorties et optimise la

qualité des missions dévolues aux animateurs associatifs. MaRando® offre plus de 10 000 parcours dignes d'intérêt partout en France. Près de 600 parcours sont proposés par les comités départementaux bretons. MaRando® permet aux licenciés de créer gratuitement des espaces communautaires, appelés MaTribu.

2.5. Le numérique

Le Programme numérique fédéral (Système d'Information Géographique associé à un système de publication) est la banque de données indispensable pour actualiser en permanence les évolutions du réseau fédéral. Il permet de préparer avec le National, les éditions de topo-guides et d'alimenter l'application mobile MaRando® ou la page internet GR® Access https://www.mongr.fr/page/gr-access destinée aux pratiquants de la randonnée itinérante.

3. Commission Régionale Pratiques Adhésions

Présidée par Raymonde Séchet

3.1. Le suivi des adhésions

La saison 2024 a été marquée par une progression des adhésions avec 16 808 licenciés contre 16 660 la saison précédente, sans pour autant retrouver le niveau de 2020 (17 663 licenciés).

La région comptabilise 221 clubs contre 224 lors de la saison précédente. Si le nombre de clubs diminue, la moyenne du nombre d'adhérents par association est en augmentation (moyenne de 75 licenciés/club). Il faut également noter une prépondérance des clubs en milieu urbain et périurbain, sur le littoral et à Rennes et ses alentours.

Du point de vue démographique, il faut souligner une forte féminisation avec 67,86 % de femmes et une prépondérance des séniors, 87.52 % de licenciés ayant 60 ans et plus. Il convient donc de poursuivre la diversification des pratiques et des clubs pour attirer des pratiquants plus jeunes, tout en répondant aux besoins des seniors.

Perspectives pour la saison 2024 – 2025 : la dynamique se poursuit avec des effectifs supérieurs à la saison précédente avec 16 887 licenciés au 3 février 2025 contre 16 319 licenciés à la même date l'an passé. La perte de clubs est également moins importante avec 219 clubs affiliés début février 2025.

3.2. Les dispositifs de soutien

3.2.1. Le Plan Solidaire de Développement (PSD)

Le Plan Solidaire de Développement (PSD) est un dispositif fédéral ayant pour objectif de soutenir la création de clubs et la diversification des pratiques. Alimenté par un prélèvement sur les licences en fonction du nombre de licences supplémentaires au niveau national au cours de la saison précédente, il consiste à apporter un soutien financier aux clubs et aux comités pour des projets visant la création et/ou l'affiliation de nouvelles structures associatives, la diversification ou le développement de l'offre des pratiques et l'innovation. Pour 2024, le montant des aides accordées pour les clubs et comités de Bretagne s'élève à 9 780 € (enveloppe disponible : 11 000 €). Le Comité régional incite régulièrement les clubs à déposer des demandes et les accompagne dans le montage des dossiers, en appui des comités départementaux.

3.2.2. Le Projet sportif fédéral (PSF)

La FFRandonnée est en charge de la répartition des subventions accordées par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du Plan Sportif Fédéral. Il traduit les orientations stratégiques de la Fédération : développement de la pratique, promotion du sport santé, développement de l'éthique et de la citoyenneté. Les projets doivent s'intégrer dans une logique d'amélioration et de développement des offres fédérales en générant de nouveaux potentiels pour les licenciés et pratiquants, dans un respect social et environnemental sur l'ensemble du territoire. En 2024, l'enveloppe régionale de 21 493 € a été répartie à 58 % pour les clubs (12 493 €) et 42 % pour les Comités (9 000 €). Le montant des aides accordées au Comité régional s'élève à 3 000 € pour la promotion et le développement de la FFRandonnée en Bretagne avec comme actions : la participation au Salon Voyages & Outdoor de Rennes, la réalisation, l'impression et la diffusion de brochures d'information et le développement d'une nouvelle activité au sein de la Fédération : marche avec bâtons dynamiques.

3.3. La diversification des pratiques

La diversification des pratiques participe au développement des clubs et au renouvellement des publics. Bien que la randonnée reste l'activité la plus pratiquée dans les associations, la Marche Nordique, le Longe Côte - Marche aquatique, la marche d'endurance « Audax » répondent à une large demande sans oublier la Marche avec bâtons dynamiques, nouvelle activité en plein essor dans notre région et la poursuite du développement des clubs labellisés « Santé » dans les disciplines de randonnée, marche nordique ou longe côte - marche aquatique.

3.3.1. La randonnée

La randonnée reste l'activité la plus importante au sein des clubs affiliés à la FFRandonnée en Bretagne (191 clubs).

Il convient de diversifier l'offre pour que les randonnées proposées dans les clubs soient vraiment une des activités pour tous, qu'elles attirent de nouveaux publics en proposant des activités en faveur des jeunes et des familles, des personnes en situation de handicap, mais aussi de l'itinérance, des randonnées sportives ou toutes autres formes de marche comme la marche afghane, et qu'elles puissent répondre à des attentes spécifiques : contact avec la nature, thématique autour de la biodiversité, de l'environnement, du patrimoine, etc.

3.3.2. La **Marche Nordique** (référent Bertrand Garin)

En Bretagne, 42 clubs proposent la marche nordique. Un label régional qualité marche nordique est attribué aux associations qui répondent à 3 critères : 1 animateur diplômé pour 30 licenciés, au minimum 2 séances par semaine et 1 animateur qui encadre 20 personnes maximum. Tous les adhérents doivent être licenciés. 36 associations détentrices de ce label garantissent une qualité supérieure des conditions d'accueil pour la pratique de la marche nordique. 241 animateurs formés sont actifs et encadrent 1 886 marcheurs (estimation). La 5ème rencontre marche nordique interclubs affiliés à la FFRandonnée s'est déroulée le 12 octobre à Lamballe (22) et a rassemblé 130 personnes issues de 18 associations bretonnes. Pour 2025, la 6ème rencontre des animateurs marche nordique est programmée le 11 octobre à Monteneuf (56).

3.3.3. **Le Longe Côte - Marche aquatique** (référent Marc Bugnard)

La FFRandonnée est délégataire pour l'activité Longe Côte - Marche Aquatique qui donne lieu à des championnats régionaux, un championnat de France et un championnat de zone.

La région Bretagne compte 28 clubs affiliés qui proposent l'activité sous la forme de loisir, de bien-être et compétitive avec 190 animateurs formés pour environ 2 300 pratiquants.

Chaque comité régional a installé des Commissions Régionales d'Arbitres pour accompagner les clubs dans leur objectif de création de postes d'arbitre afin de structurer l'arbitrage lors des rencontres sportives et des compétitions officielles de Longe Côte. La Commission Régionale d'Arbitres de Bretagne (référent Alain Lévèque) est composée de l'arbitre régional, de 4 arbitres départementaux et du référent régional. La Bretagne compte 34 arbitres dont 2 formés en 2024. 10 candidats doivent suivre la formation en 2025.

Pour la saison 2023-2024, le 9ème Championnat Régional a eu lieu le 22 octobre 2023 à Ploudalmézeau (29), avec 250 compétiteurs venus de 13 clubs bretons. En raison des conditions de mer et de météo rencontrées ce jour-là, l'épreuve du 400 mètres binôme n'a pas pu être organisée et a été reportée au 17 mars 2024, sur le même site. La Bretagne a accueilli le 2ème Championnat de Zone Ouest le 4 mai 2024 à Ploudalmézeau (29). 129 compétiteurs y représentaient la Bretagne et 55 au 9ème Championnat de France du 15 juin à Hauteville-sur-Mer (50). Le 10ème Championnat de Bretagne de Longe Côte se tiendra les 5 et 6 avril 2025 à Carnac.

3.3.4. **Les pratiques « Santé »** (référente Martine Hameillon)

Les pratiques « santé » constituent un axe prioritaire du Comité régional et passent notamment par la formation d'animateurs, le développement de l'offre dans les clubs et la labellisation. Ces activités (rando douce, rando bien-être, marche santé, marche nordique santé, longe côte santé) permettent de faire pratiquer des personnes plus âgées ou souffrant de pathologies limitant leurs capacités ou encore des personnes éloignées de la pratique sportive. Depuis 2021, le label « santé » de la FFRandonnée s'applique à la randonnée, la marche nordique et le longe côte - marche aquatique. La présence d'animateurs formés « santé » est un gage de qualité pour les associations. En 2024, 26 personnes ont suivi la formation santé. La Bretagne compte actuellement 17 clubs labellisés. L'ES Redon et la JA de Bruz possèdent également le label Sport Santé Bien-Être délivré par l'Agence Régionale de Santé. Le comité régional poursuit son accompagnement du réseau dans la démarche de bien-être et de santé (formation, labellisation, partenariat, etc.)

3.3.5. **L'Audax** (référent Patick Lebourdais)

La marche d'endurance Audax® est une épreuve pédestre de régularité sur de longues distances (25 à 150 km) à allure régulée (6 km/h). En 2024, 14 brevets Audax ont eu lieu : 5 sur 25 km ; 7 sur 25-50 km ; 1 sur 25-50-75 km et 1 sur 25-50-75-100 km organisés par 8 clubs. Pour 2025, 13 épreuves organisées en Bretagne sont inscrites au calendrier.

3.3.6. **La marche avec bâtons dynamiques** (référent Rémi David)

La marche avec bâtons dynamiques est une nouvelle pratique au sein de la FFRandonnée. Elle alterne marche et exercices variés (renforcement musculaire, gainage, cardio, fitness…) en utilisant des bâtons à ressorts. En 2024, 63 animateurs ont été formés dans 15 clubs de la région. Le développement se poursuivra en 2025 avec l'ouverture des formations aux animateurs de randonnée et de longe côte - marche aquatique.

3.4. L'évènementiel

L'organisation de manifestations ouvertes à tous permet de promouvoir la Fédération, ses comités et ses bénévoles ainsi que toutes les pratiques de randonnée au sens large. Pour ces activités, les Comités s'engagent à respecter la charte régionale Démarche qualité du CROS (démarche de responsabilité sociétale des organisations et de développement durable) et la charte des 15 engagements éco-responsables du ministère des Sports.

En 2024, l'événement majeur a été La Grande Randonnée vers Paris (GRvP), organisée par la FFRandonnée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques. Pour accompagner les trois ambassadeurs en route vers Paris, la traversée de la Bretagne sur 22 étapes et les 2 journées d'animations à Rennes et Guerlédan ont rassemblé près de 3 000 marcheurs. Les communes et les collectivités locales traversées ont apporté un large soutien à la bonne tenue de cette manifestation.

Tout au long de l'année les manifestations proposées en Bretagne sont promues au sein d'un calendrier régional. Cela concerne notamment, les Randos d'été, les Randos Bien-Être, les journées départementales de la randonnée, les rencontres sportives, les sorties thématiques ou encore les randonnées en partenariat avec d'autres réseaux associatifs. En 2024, les événements organisés en Bretagne ont rassemblé environ 23 000 participants. Associés aux comités départementaux, le comité régional valorise ces événements sur ses divers supports de communication.

Perspectives 2025 : après une année blanche, la Rando Bretagne revient dans le département du Morbihan sur Lorient et ses alentours. Du 8 au 17 mai, avec 10 jours de randonnées exceptionnelles, cette manifestation ouverte à tous permettra de parcourir, entre terre et mer, les chemins bucoliques des vallées du Blavet et du Scorff. Dans le cadre du 50ème anniversaire du Conservatoire du Littoral et en cohérence avec les valeurs de la Fédération qui s'engage activement pour la protection de l'environnement, le comité régional mobilise le réseau FFRandonnée de Bretagne pour organiser diverses actions sur le littoral (randonnée, initiation, atelier pédagogique, conférence, etc.).
L'événementiel apparaît comme un élément indissociable du paysage économique social et culturel de notre société. Il représente également un réel moyen de communication et de promotion des activités en lien avec la FFRandonnée.

4. Commission Régionale Formations

Présidée par Didier Janson

Assurer une formation de qualité aux futurs animateurs associatifs, aux baliseurs, aux gestionnaires numériques ou aux dirigeants des comités et des associations, est l'un des grands objectifs de la FFRandonnée.

Agréée par le ministère chargé des Sports, la Fédération assure pleinement son rôle de référent pour l'encadrement, la sécurité et l'organisation de randonnées mais aussi pour le balisage des itinéraires. La formation constitue un levier important du développement des projets au sein des comités et des clubs de la FFRandonnée.

4.1. Rôle de la Commission

Les 42 formateurs de la région se mobilisent tout au long de l'année pour transmettre leur savoir-faire et améliorer les compétences de tous les bénévoles au sein des comités FFRandonnée.

Le Comité régional assure, directement ou par délégation aux comités départementaux, des formations dans toutes les pratiques : Randonnée, Marche nordique, Longe Côte - Marche Aquatique, Marche avec bâtons dynamiques, Santé, et des formations pour la filière Baliser Aménager et Numériser. Pour appréhender dans son ensemble la démarche de formation, les futurs formateurs doivent suivre un cursus à la Fédération afin d'obtenir la certification qui leur permettra de transmettre leur savoir. En 2024, six personnes ont été certifiées et en 2025, quatre suivront les formations de formateurs.

4.2. Bilan de l'activité 2024

En 2024, la formation FFRandonnée en Bretagne totalise 412 stagiaires formés, 71 journées de formation, 497 heures de formation stagiaire, 111 journées formateurs, 2 000 h de bénévolat en présentiel, 3 000 h de bénévolat en incluant le travail de préparation.

Les Comités apportent un soutien financier aux clubs par une prise en charge de 100 € pour les CARP et 200 € pour les brevets fédéraux. En 2024, les montants versés aux clubs (9 000 € par le Comité régional et 11 430 € versés par les Comités départementaux) traduisent le dynamisme de l'équipe de formation, malgré l'impact budgétaire important. Les Comités FFRandonnée ont également versé au siège fédéral une participation de 9 362 € correspondant à l'utilisation des outils d'ingénierie mis en place par la Fédération.

4.3. Perspectives 2025

En complément de l'organisation des formations annuelles (Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité, CARP, brevets fédéraux, formation santé notamment), la commission s'attachera à :

- Développer l'utilisation de l'application mobile MaRando® en proposant des formations dans tous les Comités départementaux afin de former de nouveaux référents.
- Tester la mise en pratique d'un nouveau cursus pour le CARP (expérience lancée en Ille-et-Vilaine) avec un retour attendu par la fédération afin d'étendre cette nouvelle procédure à l'ensemble du territoire.

- Renforcer les équipes départementales pour augmenter le nombre de formations.

Du 18 au 20 mars est également prévu un séminaire de l'équipe régionale de formations à Dinard (35), dédié au suivi d'un module de formation continue obligatoire, mené par l'équipe formations du siège fédéral, sur l'intégration des contenus « Environnement, Biodiversité et Développement Durable », dans le cadre du projet européen SEE.

5. La communication interne et externe

Le Comité régional grâce à plusieurs supports met en place une communication interne destinée au réseau fédéral et une communication externe permettant de faire connaitre toutes les actions de la Fédération.

La newsletter bimestrielle destinée aux licenciés ainsi qu'aux différents partenaires présente les informations utiles à tous.

Le site internet avec 167 699 visiteurs et 295 612 pages vues en 2024, enregistre une très belle fréquentation (en tête des sites internet utilisant le CMS fédéral). Courant 2025, le site sera entièrement renouvelé.

La page Facebook totalise aujourd'hui plus de 4 800 abonnés.

Les brochures avec le catalogue des manifestations ouvertes à tous, la carte des GR® de Bretagne et la brochure « idées Rando » sur le GR® 34 constituent des informations utiles à tous.

Les médias : en 2024, des articles de presse (Ouest France, le Télégramme), des reportages TV et des interventions radios (ici Armorique, ici Breizh Izel) ont permis de promouvoir les événements et les pratiques ainsi que les actions sur les sentiers et itinéraires. La réalisation de communiqués de presse pour les actions importantes du Comité régional (notamment la Grande Randonnée vers Paris, le 2ème championnat de Zone Ouest de Longe côte, le développement de la marche avec bâtons dynamiques) complète la mise en valeur des actions fédérales. Les magazines et hors-série de médias bretons (Bretagne Magazine, Le Télégramme), un reportage portant sur la création d'itinéraire diffusé sur TF1, sont également quelques exemples de valorisation des itinéraires.

Le Salon Voyages & Outdoor s'est tenu les 9, 10 et 11 février 2024 au parc exposition de Rennes (35). Le stand du comité a été largement fréquenté par les 19 700 visiteurs du salon. Des animations (jeu concours, conférence sur les GR® notamment) étaient également proposées.

En 2025, le Comité régional, associé au Comité départemental d'Ille-et-Vilaine sera présent sur le Village des Sports à la Foire de Rennes, du 27 au 30 mars.

6. Partenariats publics et privés

Favoriser le lien social, s'engager en faveur de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, contribuer au développement des territoires par la randonnée, promouvoir la pratique sportive (loisir, sport-santé et compétition) sont des valeurs partagées par les partenaires.

Le Conseil Régional de Bretagne soutient le Comité régional dans le cadre du dispositif « actions de développement des ligues de Bretagne ». Il a apporté une aide financière en 2024 pour l'acquisition de matériel de secours pour les formateurs, de bâtons de marche dynamique et matériel de sécurité de la pratique du longe côte - marche aquatique et une aide exceptionnelle pour La Grande Randonnée vers Paris.

Partenaire historique, le Crédit Agricole de Bretagne apporte aussi sa contribution dans la réalisation des actions menées par le comité régional. Le comité régional entretient également des relations étroites avec le Comité Régional du Tourisme de Bretagne et le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne par le biais de réunions de travail.
Une subvention accordée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Bretagne (DRAJES), a permis d'associer les écoles dans les étapes de la Grande Randonnée vers Paris et d'organiser des journées d'animation pendant les journées de repos des ambassadeurs.
Un partenariat est également engagé avec le réseau Sobhi Sport (équipementier) et Sport Bretagne de Dinard. La Fédération ayant établi de nombreux partenariats avec des organismes touristiques, le Comité régional entretient des liens étroits avec certains d'entre eux comme VVF, VTF et Azureva. A noter, en collaboration avec le Comité FFRandonnée Loire-Atlantique et les associations locales, l'organisation d'un eductour (séjour « rando tourisme ») au VVF de Piriac-sur-Mer (44) du 2 au 4 avril 2024 qui a rassemblé 40 personnes.
Pour répondre à la demande croissante des utilisateurs, la valorisation et la mise en tourisme des itinéraires doit se poursuivre avec les acteurs touristiques de la région.

En conclusion

Une année 2024 riche en évènements, les Jeux Olympiques et Paralympiques et la Grande Randonnée vers Paris, qui ont permis de communiquer sur les bienfaits du sport en général et de la marche et de la randonnée en particulier.
Nous avons poursuivi nos actions pour :

- Installer la FFRandonnée et le Comité Bretagne comme un acteur majeur des sports de pleine nature
- Promouvoir l'ensemble de nos activités auprès du grand public et la diversification auprès des clubs
- Consolider nos liens avec nos partenaires publics et privés
- Inscrire dans nos actions les enjeux de l'environnement, de la biodiversité et du développement durable

En 2025, nous allons poursuivre sur la même voie.

Isabelle Bielle, secrétaire générale du Comité FFRandonnée Bretagne